

PRESERVATION DE LA QUALITE DE L'AIR

PPA- FEUILLE DE ROUTE- TEPCV- VILLES RESPIRABLES

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

La Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims s'engagent pour la préservation de la qualité de l'air

- Le PPA et feuille de route, initiés et arrêtés par le Préfet, comporte 49 fiches actions au total.
- Nos collectivités ont été désignés porteurs de :
 - 13 fiches (en propre);
 - 9 fiches (de façon partagée).
- Par ailleurs, nos collectivités ont signé deux conventions :
 - Ville respirable en cinq ans
 - Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)
- Dans les faits, nos collectivités sont impliquées sur des champs aussi divers que la mobilité, l'aménagement, l'habitat, l'industrie, l'amélioration des connaissances.

MOBILITE / TRANSPORT

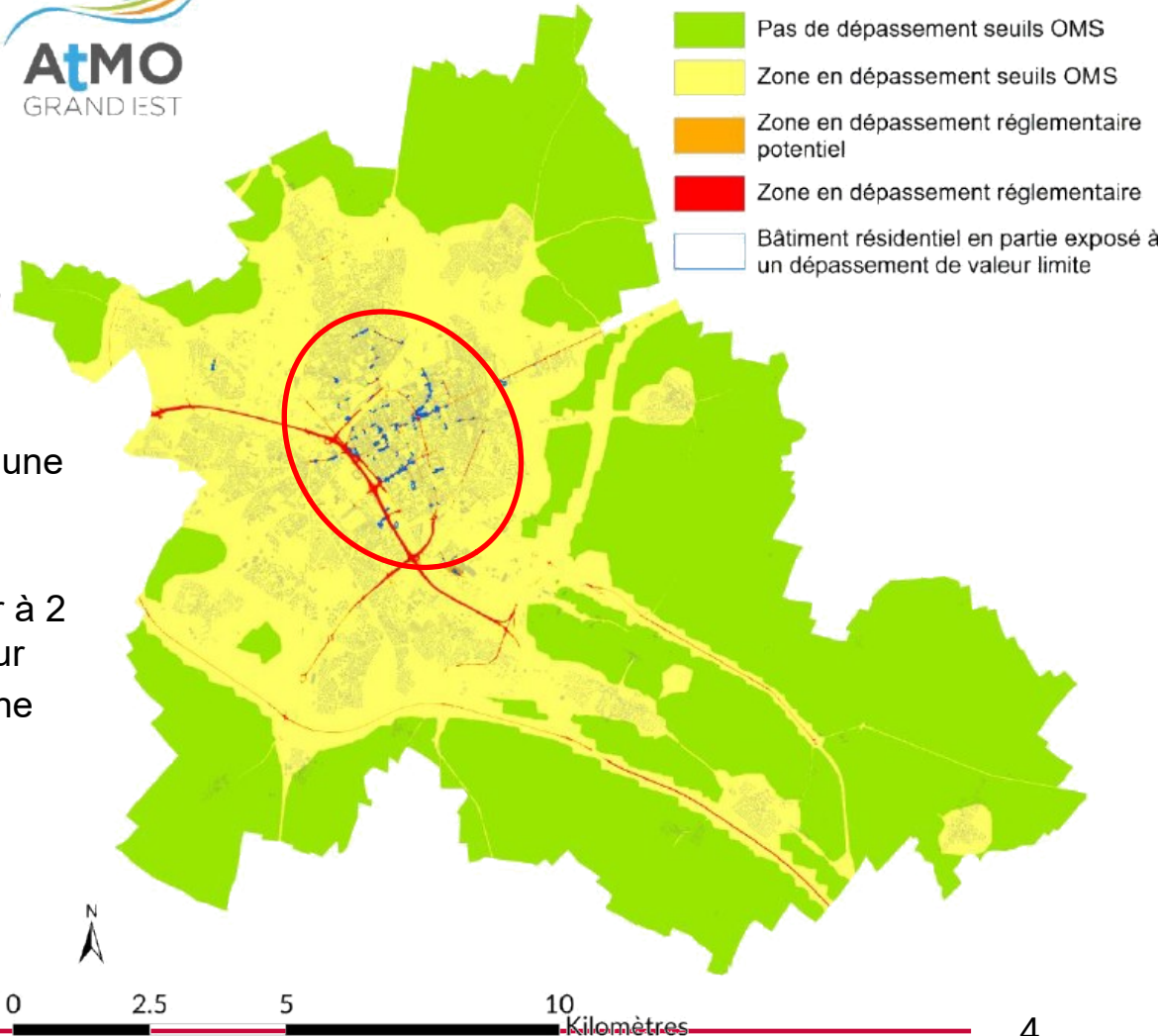


CSA, périmètre PPA

La ZFE:

Engagement pris le 8 octobre 2018
Etude lancée en interne

- L'amélioration de la qualité de l'air est une priorité
- Prendre en considération les usages
- Les véhicules ayant un crit'air inférieur à 2 sont la norme de référence pour le futur
- Les évolutions doivent se faire avec une temporalité progressive respectant les équilibres économiques
- L'évaluation doit être régulière



S'ORGANISER POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ZFE

Les grandes étapes

Finalisation des études préfiguration	1 ^{er} semestre 2020
Communication et une concertation	dès avril 2020
Elaboration de l'arrêté et finalisation de l'étude environnementale	août et septembre 2020
Consultation des parties prenantes et du public	octobre –décembre 2020
Approbation par le conseil Communautaire	décembre 2020.

Apaiser le centre-ville

Partage du domaine public au profit des modes actifs

Aménager l'espace public au bénéfice des piétons

Place de l'hôtel de Ville



Vue depuis la rue Thiers :



Vue depuis la rue Jean-Jacques Rousseau



Partage du domaine public au profit des modes actifs

Aménager l'espace public au bénéfice des piétons et des vélos

Les Promenades



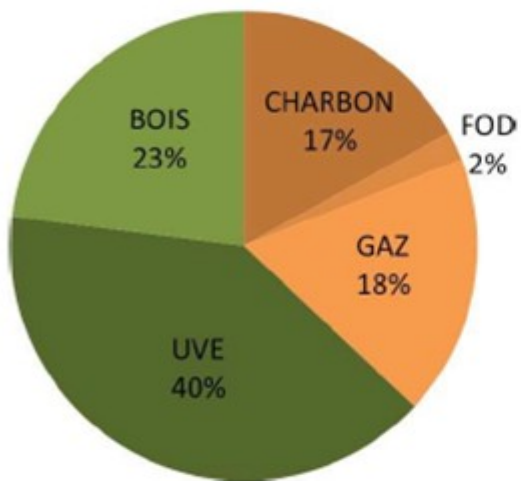
RESIDENTIEL

LA CHAUFFERIE BOIS, UNE ENERGIE SANS CHARBON

Le réseau de chaleur du Grand Reims prépare une nouvelle mutation. Le projet de 18,7 M€ HT permettra de fournir de la chaleur issue à 90 % d'énergie renouvelable et de récupération pour 17 000 équivalents logements.

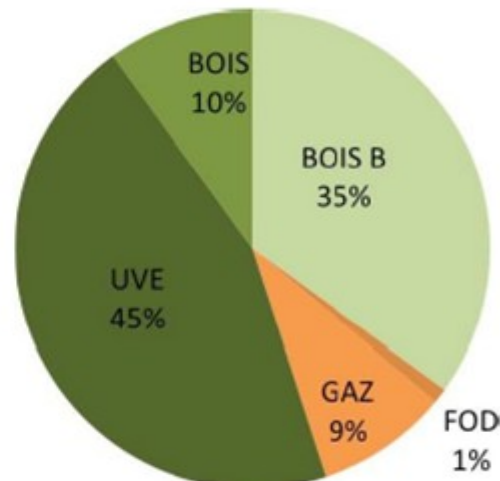
ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ

➤ Mixité actuelle



Taux EnR&R : 63%

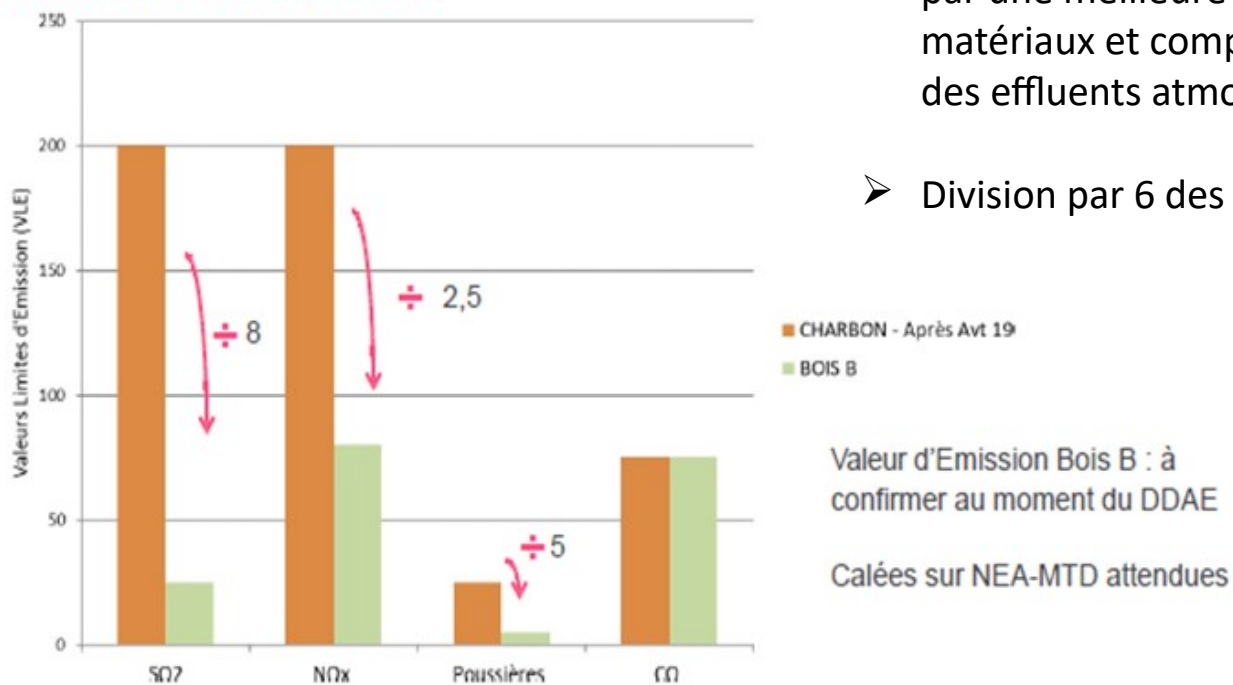
➤ Mixité 2022 – Bois B + quartier ANRU en discussion



Taux EnR&R : 90%

UNE ENERGIE EXEMPLAIRE POUR LA QUALITE DE L'AIR

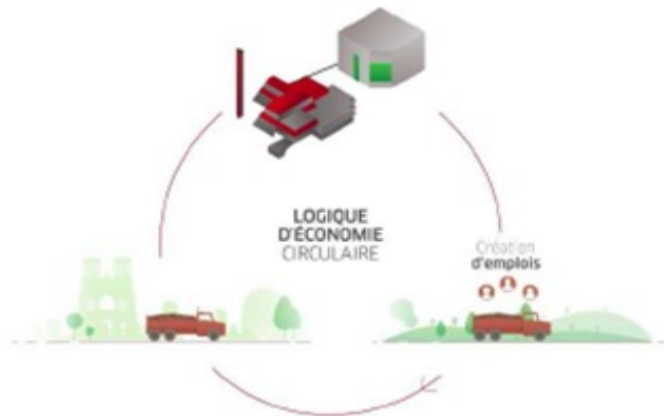
REJETS ATMOSPHERIQUES



- Diminution des rejets atmosphériques par une meilleure combustion des matériaux et complément du traitement des effluents atmosphériques
- Division par 6 des émissions de CO₂

UNE ENERGIE MODELE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

BOIS B : LOGISTIQUE



- Premiers contacts pris avec les acteurs locaux en avril 2018
- Préparation et stockage sur plateforme
- **Ressource Validée** avec les fournisseurs
- Optimisation à étudier: Sarments de vigne

**Création de 20 emplois
directs et indirects**

Estimation ratio Ademe



La Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims s'engagent pour la préservation de la qualité de l'air

au travers de son PCAET...

- **10 comités de pilotage : 25/09, 12/12 puis tous les deux mois**
- *Evaluation environnementale : de septembre 2019 à février 2021*
 - *Diagnostic et état initial de l'environnement : septembre à mi-novembre 2019*
- **9 conférences territoriales : de décembre 2019 à février 2020**
- **Concertation :**
 - Partage du diagnostic en novembre + 5 RV en face à face en avril 2020
 - 1 forum ouvert et une 1^{ère} série de 6 ateliers en juin – juillet 2020
 - 2^{ème} série de 6 ateliers en novembre 2020
- **Stratégie :**
 - *réalisation de 3 scénarii : de mi janvier à mi mars 2020*
 - Élaboration de la stratégie : juin 2020
 - *Construction du plan d'actions : de décembre 2020 à février 2021*
- **Présentation du PCAET : mars 2021**

La Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims s'engagent pour la préservation de la qualité de l'air

Et encore...

- Augmentation des aménagements cyclables : linéaire total : 170 km de pistes (soit + 50 km depuis avril 2014)
- Implantation de ZEBULO, plateforme de vélos en libre service
- Convention avec l'association Vel'Oxygen pour développer l'usage du vélo
- Zone 30 Km/h dans tout le centre-ville
- Gratuité de stationnement pour les véhicules électriques
- Bornes de rechargement électriques dans les parking en ouvrage
- Expérimentation de deux bus à faible émission (gaz) sur la ligne 3



Merci de votre attention